

KAREN NABETH Conseillère municipale indépendante



Décisions lourdes de conséquence

Après 8 années passées au côté du Maire Vincent Bedu, dont 18 mois comme 2^{ème} adjointe enfance-jeunesse, celui-ci a proposé au conseil municipal ma destitution le 29 novembre. La plupart des élus du groupe EPS, naïfs ont validé une **prétendue formalité administrative**. Pourtant la réalité est tout autre.

J'ai subi **un chantage odieux m'obligeant à choisir entre mes délégations et mon implication bénévole** aux sorties culturelles de l'ACS avec Jean Claude Geandronneau, ancien Maire sorti totalement du cadre politique.

Hélas, la décision d'éviction a été irréfléchie et contreproductive. Dorénavant je serai conseillère municipale d'opposition attentive à l'intérêt de Santeny.

D'ailleurs, le 1^{er} décembre un projet d'implantation d'une antenne 5G Bouygues est apparu sur le site de la mairie : **structure de 32 mètres** devant être implantée **en mars 2022** sur un terrain privé au centre commercial du Domaine, à **250 mètres de l'école**.

Bien que je valide cette technologie importante pour Santeny **l'emplacement est inesthétique et inadapté**. J'ai alors lancé une pétition dans le but de nous protéger et conserver notre cadre de vie verdoyant, valeurs EPS que je continue à respecter. **Au fait, qu'est devenue l'association EPS ?**

Entre le 31 mars et le 3 novembre (date de réception du **Dossier d'Instruction Mairie**) la majorité est restée sourde et inerte aux sollicitations successives de rendez-vous de l'opérateur.

Que s'est-il passé entre ces deux dates ? **presque rien !**

Grâce à votre mobilisation de 245 signataires, **la majorité, bousculée se saisit à peine du dossier** pour négocier un autre emplacement.

Pourquoi le Maire, dès le début, n'a pas concerté les élus ? Volonté, négligence, amateurisme de sa part et de ses proches acolytes ?

Un Maire conscient du danger pour notre cadre de vie, dès le premier mail de l'opérateur, aurait tenu compte de la somme d'intelligences du conseil municipal afin de travailler de concert avec Bouygues, sur un emplacement approprié.

Monsieur le Maire vous dira que tout est sous contrôle, c'est dans son discours papelard.

Hélas, comme dirait G. Clemenceau « *Quand les événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs* ».

Enfin, je présente à tous les santenois(es), **mes meilleurs vœux pour une année 2022 douce et sereine**.

Suivez-moi sur :

 facebook.com/KarenNabeth